

Introduction

Par **Françoise ROURE**

Conseil général de l'Économie (CGE)

La vision de l'Union africaine d'ici à cinquante ans est celle d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale⁽¹⁾ ». Elle repose sur la création d'une zone de libre-échange continentale, sur un passeport africain, des institutions financières panafricaines, des infrastructures interconnectées en matière d'énergie, de transport et de communications, une stratégie africaine des matières premières et de l'espace... et visant à faire taire les armes d'ici à 2020.

Cette vision prend racine dans le constat de réalités encore très éloignées de la satisfaction des 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies décrites dans le document « La route vers la dignité d'ici à 2030⁽²⁾ ». Les risques et les menaces sur cet agenda sont connus : les zones de conflit, l'instabilité et l'insécurité ; les inégalités sociales et économiques avec une résistance à la diversité par l'extrémisme religieux, le tribalisme, la corruption et la difficulté de faire prévaloir un État de droit ; le crime organisé, le trafic de stupéfiants et les trafics illicites et leurs flux financiers ; les chocs climatiques, les chocs liés à l'insertion dans des chaînes de valeur mondialisées ; la recrudescence de la charge de morbidité en Afrique, qui combine les vies perdues prématurément avec celles vécues en mauvaise santé ; et, enfin, l'incapacité de tirer parti de la croissance démographique.

L'évolution démographique est déterminante pour toutes les politiques de développement économique sur ce continent. L'Organisation des Nations Unies estime la population du continent africain, de l'ordre de 1,3 milliard⁽³⁾ aujourd'hui, à 4,5 milliards en 2100, soit l'équivalent de la population actuelle de l'Asie. Quatre pays africains ont dépassé les 50 millions d'habitants, le Nigéria en tête avec près de 170 millions de personnes, et l'Éthiopie de l'ordre de 100 millions, la Tanzanie et l'Afrique du Sud suivent avec chacune 50 millions. L'INED estimait un taux de croissance de la population de 24,27 % en 2018, contre 0,32 % pour l'Europe. L'espérance de vie à la naissance y est la plus basse de tous les continents, avec 61,5 ans en 2018 contre 78 ans en Europe. Un facteur disruptif (*game changer*) émergent, encore méconnu, est le nombre d'Afro-Européens, qui pourrait évoluer de 9 millions en 2018 à une fourchette comprise entre 150 et 200 millions en 2050, soit de l'ordre du quart de la population totale de l'Europe⁽⁴⁾. C'est donc, dans les relations euro-africaines, c'est-à-dire avec l'ensemble du continent africain, et non plus seulement dans les relations historiques de la France avec l'Afrique du Nord, qu'il convient de mettre en perspective une influence culturelle et sociale qui s'inscrit déjà dans les tendances lourdes de l'Europe.

Contrairement à l'Asie lors de son développement économique, l'Afrique aura à relever le défi du développement durable dans la construction de sa résilience, certes en coopération avec ses partenaires économiques qui sont d'ores et déjà diversifiés, mais surtout en comptant sur sa propre aptitude à mettre en œuvre une gouvernance qui lui permette d'employer et de faire vivre dans la dignité sa population, ce qui est un réel défi. Véra Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, a déclaré que l'Afrique ne serait pas épargnée par « la vague de protectionnisme et d'anti-mondialisation » qui touche le monde développé, en concluant qu'un processus d'intégration plus avancé avec une zone de libre-échange continentale permettrait d'accélérer le développement endogène de l'Afrique : en avril 2019, l'*Africa Continental Free Trade Agreement – AfCFTA* – a déjà été ratifié par vingt-deux pays ; il devrait accroître les échanges intra-africains de 52 % à l'horizon 2022 et mettre en œuvre une suppression des tarifs douaniers sur 90 % des biens. C'était une vision d'avenir portée par Kofi Annan que de faire de cet accord le fondement d'une Afrique prospère, stable et en paix en portant haut les objectifs des droits humains et de la protection de l'environnement. L'avenir du commerce intra-africain de denrées alimentaires est à lui seul un enjeu capital pour sortir, grâce à une meilleure sécurité alimentaire, ce continent de la trappe à pauvreté, notamment dans sa partie subsaharienne.

En 2017, les apports financiers extérieurs à l'Afrique se sont élevés à 180 milliards de dollars⁽⁵⁾, dont 58 milliards de dollars en investissements directs étrangers soutenus par le Moyen-Orient et l'Extrême-Orient (investissements chinois massifs, notamment dans les ports, l'énergie, l'agriculture et les matières premières, investissements ponctuels de l'Asia Infrastructure International Bank/AIIB dans des infrastructures portuaires...) et 66 milliards en provenance directe de la diaspora par des transferts de fonds. 90 % du commerce international africain passe par les ports. La Chine, qui a investi 125 milliards de dollars de 2006 à 2016 en Afrique, en tient compte en déployant ces investissements dans les zones portuaires, par exemple à Djibouti.

(1) Agenda 2063, « L'Afrique que nous voulons. Synthèse du premier plan décennal de l'Agenda de 2063 », p. 1.

(2) http://www.un.org/fr/millenniumgoals/beyond2015_archives.shtml

(3) "World Population Prospects: The 2017 Revision, Key findings and Advance Tables", United Nations Department of Economic and Social Affairs/Population Division.

(4) Voir, *The Rush to Europe*, Stephen Smith, Duke University, pour la modélisation, et "The rebirth of EurAfrica", *The Economist*, 22 septembre 2018, pour la citation.

(5) Voir, "African Economic Outlook 2017. Entrepreneuriat et industrialisation", *OECD Multilingual Summaries*.

Il existe des opportunités d'un financement de l'industrialisation africaine, par exemple, par la BERD/EBRD, qui réoriente ses prêts de la Russie vers l'Afrique et pourrait atteindre 12 milliards d'exposition, ou encore par la France via PROPARCO, le bras financier de l'Agence française de développement (AFD), qui, récemment, a décidé de donner désormais la priorité au continent africain. Avec l'appui de la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement a lancé, en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAfD), l'initiative Boost Africa, qui propose une approche intégrée pour stimuler les jeunes entrepreneurs locaux sur tout le continent en mobilisant un fonds d'investissement qui atteindra à terme 1 milliard d'euros. Des initiatives privées voient le jour en matière de financement de l'entrepreneuriat, telles que le *France-Nigeria Investment Club*, un club qui, lancé par le Président Emmanuel Macron en juillet 2018, s'est réuni à l'occasion de la tenue du Forum économique mondial de 2019.

Les PME représentent 45 % de l'emploi et un tiers du PIB africain, selon la Banque africaine de développement : 22 % des Africains en âge de travailler créent leur propre entreprise en Afrique, contre 13 % en Asie, avec un attrait particulier pour le commerce de détail, peu productif. En Afrique, les femmes ont une probabilité beaucoup plus élevée de créer une entreprise que dans toutes les autres régions du monde. Elle est de 40 % au Nigéria et en Zambie contre 10 %, voire moins, dans les pays industrialisés.

Le défi démographique se traduit aussi par un défi industriel, avec 30 millions de jeunes qui entreront sur le marché du travail chaque année d'ici à 2030, alors que le taux de chômage de la population en âge de travailler était en 2016 de l'ordre de 40 % au Mali, 35 % au Sénégal et en Côte d'Ivoire, 24 % au Nigéria et 20 % en Afrique du Sud. En zone rurale, le nombre d'enfants qui accèdent à l'enseignement secondaire n'a jamais été aussi élevé et continue de croître : la proportion devrait passer de 36 % en 2010 à 52 % en 2030⁽⁶⁾. Les qualifications qui devraient avoir le plus d'impact sur le développement économique sont dans le domaine des technologies de l'information ; une formation en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STEM) présente elle aussi un grand intérêt. La productivité agricole s'est accrue. Une question reste ouverte sur la nature et le devenir de l'entrepreneuriat, avec un pourcentage élevé d'entrepreneurs sans formation ou justifiant d'un niveau d'études primaires (par exemple, 70 % à Madagascar et 44 % en Côte d'Ivoire, selon l'unité Afrique du Centre de développement de l'OCDE).

Cependant, la transparence dans les transactions financières qui accompagnent le commerce avec l'Afrique, comme sur le continent lui-même, reste un sujet auquel des plateformes de paiement en crypto-actifs, tels que NuruCoin au Kenya sur les chaînes de bloc, tentent d'apporter une solution, tout en créant de nouveaux risques tels que le blanchiment de capitaux ou d'autres plus déstabilisants encore (support financier d'activités illégales telles que l'exportation non déclarée issue d'industries extractives – or, colombite-tantalite dit coltan, une matière minérale dont est extrait le niobium, une terre rare stratégique).

Le secteur manufacturier se heurte à des difficultés liées les unes aux autres, avec des goulots d'étranglement dans les infrastructures de services essentiels, des capacités de production insuffisantes, une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, des marchés de capitaux très en deçà des besoins, et la persistance de fortes inégalités de revenus. L'impact des conflits sur la valeur ajoutée du secteur manufacturier est très important, comme en témoigne le Rwanda, où la contribution de ce secteur est passée de 18 % en 1990 à 5 % en 2015 ; ou la Libye (chute de 45 à 3,7 % sur la même période), ou encore le Zimbabwe, où cette part a été divisée par deux, passant de 23 à 11,9 % sur cette même période⁽⁷⁾. Avec 100 milliards de dollars annuels d'exportations, dont le tiers en commerce intra-africain, l'Afrique pèse moins de 1 % du commerce mondial de biens manufacturés. La demande en textile et vêtements de l'Afrique représente un marché de 1,3 trillion de dollars, mais le démantèlement progressif de l'arrangement multifibres (AMF) a exposé les entreprises textiles africaines, notamment d'Afrique du Nord, du Maroc et de Tunisie, mais aussi d'Égypte, du Lesotho et de Maurice, à la concurrence des pays asiatiques. La spécialisation industrielle internationale des territoires en Afrique devra aussi, à l'avenir, tenir compte de la robotisation d'activités actuellement portées par une main-d'œuvre peu qualifiée. La part des emplois vulnérables est estimée aujourd'hui à 66 % par l'Organisation internationale du travail.

L'innovation en Afrique ne peut être suffisamment portée à court terme par la technologie au regard des besoins, même si cette perspective devrait s'ouvrir à terme. Dans son écrasante majorité, la recherche ne se fait ni en Afrique ni par des Africains. L'Afrique ne compte que pour 1,3 % des dépenses mondiales de R&D et seules 2,6 % des publications scientifiques recensées au plan mondial sont issues de la recherche africaine, selon Jean-Marc Châtaigner, Ambassadeur, envoyé spécial au Sahel.

Entre illusion et espoir d'une Afrique émergente, ce contexte global étant esquissé, l'édition interroge les perspectives de croissance économique durable pour l'Afrique, sur les conditions à réunir pour réussir son décollage industriel, sur les enjeux vitaux d'une combinaison appropriée de politiques de développement économique et de développement durable qui nécessitent une gouvernance inspirée par la responsabilité sociale et environnementale (RSE). Les apports de la transition numérique au service des populations (emploi et santé, notamment), les solutions de production d'énergie renouvelable, *off the grid* ou mini-réseaux d'électrification rurale, la disponibilité de l'eau, mais aussi les initiatives de bonne gouvernance, telles que la *Fisheries Transparency Initiative* (FITI), dont la Humboldt-Viadrina Governance Platform assure le secrétariat international, ou encore le déploiement d'une culture de RSE en Afrique, autant de sujets qui font l'objet des articles publiés dans ce numéro de *Réalités industrielles*, lesquels éclaireront des angles de vue à la fois techniques, économiques et sociaux de l'avenir des économies africaines.

(6) « L'avenir des emplois et des compétences en Afrique », Forum économique mondial, mai 2017.

(7) Source : département de la Statistique de la BAfD.